



Vollet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21105471***Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **19.08.2021**

Greffé

N° d'entreprise : **0452 311 592**

Nom

(en entier) : **Promaco**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Ardennes Wolkrange 89 - 6780 Messancy****Objet de l'acte : Reconduction Commissaire**

Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire dd 10/08/2021

A l'unanimité, l'assemblée donne décharge entière et sans réserve à Monsieur Paul Moreau pour son mandat effectué au cours de l'exercice écoulé.

Le mandat du réviseur B.S.M. srl représenté par Monsieur Paul Moreau, venant à expiration est renouvelé pour une période de 3 ans et expirera à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2021. Les honoraires sont fixés à 6100 EUR htva.

Arma SA, représenté par FAUCONNIER MICHEL
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).